

LES AMAP, MOUVEMENT SYMBOLIQUE DU RENOUVEAU DES CIRCUITS COURTS

par Jean-Louis Colas¹

En ce début d'année 2010, on estime à plus de 1 200 le nombre de groupes de *consom'acteurs*, soit de l'ordre de 60 000 familles en partenariat solidaire avec environ un millier de producteurs. Mais ce nombre ne reflète qu'une partie de la réalité puisque de nombreux groupes sont en attente d'un producteur et que les listes d'attente s'allongent au sein de chaque groupe...

Producteurs et consommateurs s'engagent, à travers un partenariat, à œuvrer pour le respect de la charte des AMAP – 18 principes auxquels s'ajoutent ceux de la charte de l'agriculture paysanne – dans une démarche de progrès, notamment à travers une évaluation de leurs pratiques respectives. Les producteurs s'engagent à fournir périodiquement des produits frais et de saison, sains et diversifiés ; la présence sur le lieu de distribution et l'accueil à la ferme doivent permettre de créer un lien fort avec les *consom'acteurs*. Ceux-ci s'engagent en payant à l'avance leur part de la récolte, participent à la vie de l'AMAP et aux travaux de la ferme, et sont solidaires en cas d'aléa.

La relation directe avec les *consom'acteurs* permet d'établir une relation de confiance primordiale lorsqu'il faut faire face aux difficultés (aléas climatiques par exemple) et aussi d'envisager une évolution qualitative des pratiques (conversion à l'agriculture biologique, mise en culture de variétés anciennes, innovations agroécologiques...). Cette relation, qui va bien souvent jusqu'à l'amitié (les Québécois parlent de « fermier de famille »), permet à l'agriculteur d'avoir un retour direct sur la qualité de son travail.

En Île-de-France, ce sont à présent plus de 150 groupes de *consom'acteurs* qui se retrouvent chaque semaine pour se partager la récolte et rencontrer « leurs » paysans partenaires. Mais ce sont aussi plusieurs dizaines de groupes en attente d'un producteur capable de répondre à leurs aspirations de consommation responsable. Sans compter les dizaines de familles sur liste d'attente dans les nombreux groupes en fonctionnement... Le frein au développement de ce mode de circuit court, c'est désormais le manque cruel de producteurs et la difficulté pour les porteurs de projet à s'installer dans la région. Toutefois, l'action collective peut permettre à ces derniers de lever quelques-unes des barrières et le réseau francilien des AMAP est désormais un acteur reconnu de l'installation en agriculture paysanne et biologique.

Au-delà de ces démarches de production et de consommation responsables, le mouvement porte en lui les germes d'une réorientation globale de la société, remettant en cause le modèle économique dominant et les relations entre les acteurs pour concevoir une nouvelle approche du « vivre ensemble » sur les territoires.

¹ Réseau des AMAP d'Ile-de-France.